



Lettre du maire

Vœux
à la population,
vendredi 22 janvier
à 19h,
salle des fêtes

n°5
janvier 2010

Nathalie Le Yondre

EDITO

Chères Audengeoises, chers Audengeois,

Une nouvelle année vient de commencer. **2009 a nécessité beaucoup d'efforts et de persévérance pour tenir nos engagements** ; je pense bien sûr à la gestion du dossier du CET, à la tempête de janvier et à la crise ostréicole de cet été. Nous nous sommes battus sur tous les fronts pour développer nos infrastructures et nos services, aménager notre territoire et apporter du dynamisme à notre animation communale.

En 2010, de nouvelles perspectives nous attendent : deuxième round pour les travaux de réhabilitation et la post-exploitation sur 30 ans du CET, livraison des premiers logements sociaux pour tous... mais aussi l'élaboration du nouveau PLU, la suite du chantier de la nouvelle maison de retraite, l'implantation de nouvelles activités comme, par exemple, le laboratoire d'analyses et un vétérinaire, sans oublier la poursuite de l'entretien et de l'embellissement de la commune. Le tout, dans la limite de nos capacités budgétaires.

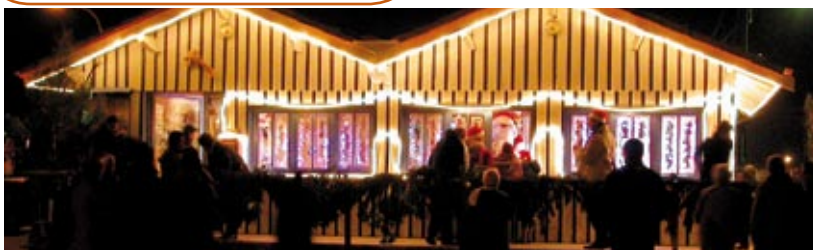
Dans cette lettre, j'ai tenu à vous présenter **le nouveau contrat de délégation de l'eau : un contrat innovant, avec des mesures fortes**, et tourné vers une gestion économe et solidaire de l'eau. Conséquence : une baisse tarifaire importante de la part de l'entreprise délégataire et de nouveaux services proposés comme la création d'un fonds de solidarité qui permettra de garantir l'accès des plus démunis au service public de l'eau.

Avec ce nouveau contrat, la commune d'Audenge va se situer parmi les moins chères du Département pour le prix de l'eau au m³. Mais au-delà des tarifs, il nous permet de structurer notre action sur 3 axes majeurs : la maîtrise de l'usage de l'eau pour une gestion responsable de la ressource, un meilleur rendement des réseaux et une lutte contre la pollution renforcée. Souvenons-nous que l'eau est un bien commun de l'humanité et que sans eau potable, il n'y a pas de vie. C'est donc notre devoir à tous de la protéger ensemble.

En ce début d'année, je vous présente mes vœux les meilleurs et les plus solidaires pour 2010 !

Nathalie Le Yondre
Maire d'Audenge

Actualités



● L'atelier du Père Noël

Le Père Noël, cette année, a installé son atelier dans notre commune, tout au bout du port ostréicole.

La cabane bleue des artistes s'est ainsi transformée, le temps des fêtes de fin d'année pour que le Père Noël puisse tranquillement réparer les jouets et en confectionner d'autres avant de les déposer chez les enfants sages dans la nuit du 24 au 25 décembre. Ces derniers ont posté leur courrier et liste au Père Noël, dans la boîte aux lettres prévue à cet effet. Celui-ci n'a pas manqué de leur répondre personnellement. Par les fenêtres, illuminées entre 17h et 23h, les enfants, parents et grands-parents pouvaient apercevoir le Père Noël dans un décor magique propice à toutes les rêveries.



● Le marché de Noël

L'Office de Tourisme Intercommunal, en partenariat avec la commune, a organisé son traditionnel Marché de Noël, le samedi 19 décembre, au centre-ville d'Audenge. Plus de 50 exposants proposaient des objets de décoration, arts de la table, gastronomie... Un spectacle de Noël, offert par la municipalité, a réuni les petits Audengeois dans la salle des fêtes. Cette journée s'est clôturée par un concert de chœurs basques à l'église Saint Paul.



Le saviez-vous ? Le prix de l'eau ici et autour



À Audenge, le prix de l'eau va passer de **1,18 €/m³** à **0,77 €/m³** (hors taxe et redevances agence de l'eau et assainissement collectif). Sur le Bassin d'Arcachon, le prix de l'eau au m³ varie entre **0,73 €/m³** (Andernos) et **1,77 €/m³** : Audenge est donc située en 2^e position.

« Dans le Département, sur 54 collectivités pour lesquelles nous travaillons, indique Patrick Eisenbeis de la DDAF Gironde (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt), le minimum est à 0,72 €/m³ et le maximum est à 2,18 €/m³. La moyenne est à 1,30 €/m³. Si on se réfère au territoire beaucoup plus vaste de l'Agence de l'Eau du Bassin Adour Garonne le prix moyen au mètre cube est de 1,42 €. Audenge est aujourd'hui très bien placée. »

Un nouveau contrat de l'eau pour des... et une...

COMMUNE D'AUDENGE

● **Le prix de l'eau va baisser. Une bonne nouvelle pour les habitants d'Audenge. D'autant que les services proposés par la Lyonnaise des eaux qui a remporté le marché s'étoffent et comprennent désormais un volet social et environnemental.**



Le contrat de délégation de service public sur l'eau arrivant à échéance au 31 décembre 2009 une procédure a été engagée, il y a près d'un an, pour renégocier ce contrat. Dans cette renégociation, la commune a été accompagnée par la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt) en qualité d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage. « Nos objectifs étaient très précis, souligne Nathalie Le Yondre. **Un service au moins équivalent voire plus important pour les usagers et des tarifs du délégataire* en forte diminution pour faire baisser le prix de l'eau au m³. Sur les 4 sociétés ayant fait une offre, nous avons choisi, au mois de novembre, la Lyonnaise des eaux parce qu'elle répondait à ces deux exigences et proposait aussi un véritable volet social et environnemental.** »

Le nouveau contrat est entré en vigueur le 1^{er} janvier dernier pour une durée de 13 ans. Quelles sont les principales modifications ? « La plus importante sera une baisse significative des tarifs de l'eau (part délégataire) qui passent de 113,30 € pour une facture de 120 m³ (une famille de 4 personnes) à 61,40 €. Nous avons obtenu 45,8 % de baisse ! Hormis cette baisse sensible, nous avons négocié des prestations complémentaires. »

Ainsi, c'est une première en Gironde, la commune a obtenu que la Lyonnaise installe la télé-relève sur les compteurs communaux, un dispositif qui permet de suivre la consommation d'eau. « **Aujourd'hui, le contrat est tourné à la fois vers la solidarité, vers la protection de la ressource (suivi et maîtrise de la consommation, chasse aux fuites ...) et de l'environnement.** »

* Lyonnaise des Eaux

Concernant le volet social, il prévoit l'emploi de personnes en insertion, **un accompagnement des personnes les plus démunies**, l'adhésion du délégataire au **fonds de solidarité départementale** qui permet de se substituer à certaines familles et d'acquitter leur facture d'eau. « Nous avons aussi contractualisé un **fonds éco-citoyen** qui sera abondé par les abonnés qui le souhaiteront en payant leur facture à l'euro supérieur. Les sommes supplémentaires ainsi payées seront doublées par le délégataire et versées au CCAS. C'est une possibilité et, bien entendu, en aucun cas une obligation. C'est, en tout cas, le début de la réflexion de ces fonds éco-citoyen et nous espérons que cela fonctionnera sur Audenge. »

Le nouveau contrat : des

- Un tarif à la baisse de 45,8 % sur la part
- Des prestations supplémentaires par rapp



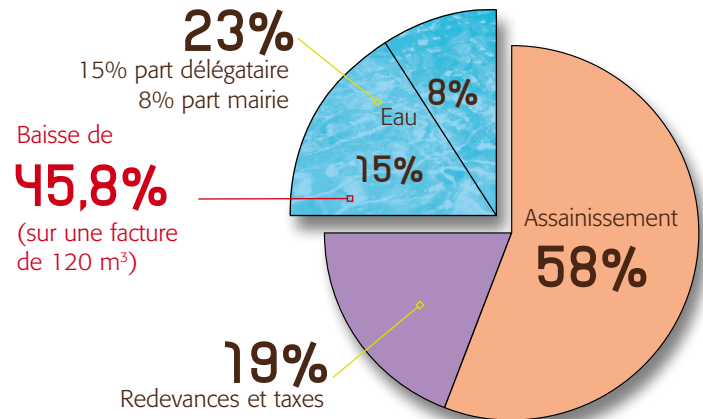
- La mise en place d'a
- La mise en place
- La prise en co
- Un outil d'int
- Des engage
- notamment
- Un volet s
- De nouvelles
- réelles des Aud
- la consommation
- Adhésion au fonds de
- Un fonds social dédié aux personnes en difficu
- Un fonds éco-citoyen (par les abonnés qui acc
- L'emploi de personnes en difficulté par le dél
- Un bilan carbone du service d'eau potable

A noter !

Le prix de l'eau à Audenge au 1^{er} janvier 2010 :

- Part fixe annuelle : **12 €**
- Part variable :
 - de 0 à 40 m³ : **0,15 €/m³**
 - de 40 à 150 m³ : **0,24 €/m³**
 - plus de 150 m³ : **0,30 €/m³**

Votre prochaine facture eau/assainissement 2010



économies gestion durable de la ressource en eau

Une facture commune eau et assainissement

Attention ! **45,8%** de baisse sur le prix de l'eau (part délégataire) ne veut pas dire **45,8%** de baisse de la facture d'eau. En effet, à Audenge comme sur les autres communes du Bassin d'Arcachon, membres du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA), la facture d'eau comporte à la fois le prix de l'eau potable et celui de l'assainissement. Pour 2010, la part de l'eau représentera seulement 23 % de la facture (58 % pour l'assainissement, 14 % pour les taxes municipales et 5% pour la TVA).

« La part revenant à la mairie permet de financer des travaux d'investissement ou de renouvellement des réseaux d'eau, précise Nathalie Le Yondre. Elle va augmenter de quelques euros seulement en fonction de la consommation (entre 0,27€ et 2,91€). L'objectif de la renégociation étant que l'usager ressente vraiment sur sa facture d'eau l'effort consenti par l'entreprise délégataire. »

La forte baisse de la part du délégataire se retrouvera sur la part de la facture de l'usager. Mais au total, sur la facture globale «eau/assainissement» l'effet de cette importante baisse sera atténué par la part concernant l'assainissement qui est la plus importante.

Des gestes d'économie d'eau au quotidien

Un bain : **150 à 200 litres d'eau**

Une douche de 5 min : **60 à 80 litres**

Une chasse d'eau classique :
de **6 à 12 litres** à chaque utilisation
Une chasse d'eau double commande :
de **3 à 6 litres** à chaque utilisation

Vaisselle à la main :
de 15 litres (remplissage des bacs)
à 50 litres (eau courante)

Lave-vaisselle : **de 25 à 40 litres** par lavage
(20 à 25 litres pour les plus récents)

Arrosage du jardin : **de 15 à 20 litres** par m²

Remplissage d'une piscine : **de 50 000 à 80 000 litres**



mesures fortes et des services

de l'entreprise délégataire (référence facture 120 m³)

port à l'ancien contrat :

antenne de télé-relève pour les compteurs communaux

d'un local «dioxyde de chlore» près du château d'eau de Lubec pour lutter contre la pollution

mppte des futurs ouvrages nécessaires à l'évolution du service

formation géographique à la disposition de la commune

ements techniques sur le rendement de réseau (supérieur à 80 %) et sur les délais d'intervention

en cas de crise

ocial et environnemental :

tranches de consommation : 0-40 m³, 40-150 m³, > 150 m³ mieux adaptées aux consommations

engeois. Sur Audenge, pour 99 % des habitants qui consomment moins de 500 m³,

moyenne est autour de 85 m³. Et 27% des abonnés consomment moins de 40 m³.

e solidarité départemental

ulté (1% des recettes du délégataire reversé)

eptent d'arrondir leur facture à l'euro supérieur) et doublé par le délégataire

égataire (600 h sur la durée du contrat)

JANVIER:

- > 9 : Repas des Aînés, salle de Pessalle à 12h
- > 22 : Vœux à la population, salle des fêtes à 19h
- > 24 : Loto du Club des Aînés, salle des fêtes à 14h30
- > 22, 23 et 24 : Stage à la Cabane Bleue des Artistes avec Marie-Lou VENDEUR.
- > 29 : Loto de l'ESA Football, salle des fêtes à 20h30
- > 30 : Soirée dansante organisée par l'APCA 21h
- > 30 et 31 : Visites naturalistes des Domaines de Certes et Graveyron. Expositions sur les zones humides. Rens. : 05 56 99 33 33 poste 3853
- > 31 : Loto de l'A.P.A.C.A (Association Patrimoine Automobile Côte d'Argent), salle des fêtes à 14h30

FEVRIER

- > 6 : Loto des Chasseurs, salle des fêtes à 14h30
- > 7 : Loto de l'Amicale de La Courbe, salle des fêtes à 14h30
- > 12 : Loto des écoles, Parents d'élèves, N.V.I, salle des fêtes,
- > 13 : Pose de la 1^{ère} pierre à 11 h du projet Ernest Valetton de Boissière, logements sociaux, centre ville, avec Gironde Habitat, suivi d'un apéritif à la salle des fêtes.
- > 13 : Carnaval des enfants, salle des fêtes à 14h
- > 14 : Loto du Club de Handball, salle des fêtes à 14h30
- > 19 : Soirée dansante organisée par l'Ecole de musique, André RAMBAUD, salle des fêtes à 20h
- > 20 : Loto du Club des Aînés, salle des fêtes à 14h30
- > 21 : Loto de l'ESAL, Basket Ball, salle des fêtes à 14h30

MARS

- > 6 : Soirée repas des chasseurs, salle des fêtes à 20h
- > 7 : Loto du Kayak Audengeois, salle des fêtes à 14h30
- > 20 et 21 : Exposition à la Cabane Bleue des Artistes, Sophie ODEKERKEN, peintre
- > 27 et 28 : Pièce de Théâtre, « Le canard à l'orange », avec la Compagnie du Masque A Roi, salle des fêtes.
- > 27 et 28 : Exposition à la Cabane Bleue des Artistes, Patricia CHANONY, peintre

Calendrier des expositions à la cabane du Port disponible à l'Office du Tourisme. Tél. 05 56 26 95 97



Le Conseil Municipal des Enfants

L'installation du conseil municipal des enfants a eu lieu le 25 novembre 2009. Les élèves de l'école élémentaire et du collège ont élu parmi leurs camarades Audengeois, 21 conseillers pour un mandat de deux ans ; eux mêmes ont élu, au cours de leur séance d'installation **un maire et trois adjoints** : **Etienne WINDELS** aura le privilège de présider le CME, **Emma GONZALEZ**, **Ophélie PERO** et **Julien RENAUD** les trois adjoints veilleront à l'animation de leur équipe dans leur commission respective.

Espace de dialogue, de réflexion et de partage, le CME déroule maintenant sa phase fonctionnelle avec l'ambition d'incarner les valeurs de la citoyenneté :

- vocation éducative d'un lieu d'initiation à l'engagement personnel et collectif, d'apprentissage des institutions et de la citoyenneté,
- ambition sociétale d'une entité vouée à la participation citoyenne, au partenariat entre générations menant à la pleine intégration dans la vie locale.



Composition des commissions

- SOLIDARITÉ**
Killian VIVIEN, Pauline SALIS, Julie BRESSON, Jules TECHENEY, Lilou HALTEBOURG, Maeva BEAUDOIN.
- ENVIRONNEMENT**
Jules VINET, Charlotte ORTIZ, Morgan RAIMOND, Johanna FILLANG, Jules BESSOT.
- SPORT et LOISIRS**
Paco CASSIAU, Samuel LAURON, Johan FLAMENT, Jordan PATY, Inès NORDIN, Charline SUDRAT.

Abonnement newsletter
Si vous souhaitez recevoir la lettre d'information électronique de la mairie d'Audenge, merci de communiquer votre adresse e-mail en mairie. newsletter@mairie-audenge.fr

Permanences en mairie

Le maire reçoit les administrés sur rendez-vous (à prendre à l'accueil de la mairie)

- Le mercredi de 16h à 18h
- Le samedi de 10h à 12h

05 56 03 81 50

Hôtel de Ville
Allées Ernest de Boissière - 33980 AUDENGE
Fax : 05 56 03 81 53
Mail : courrier@mairie-audenge.fr
www.mairie-audenge.fr